



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

Pôle imagerie médicale
SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE
DIAGNOSTIQUE ET INTERVENTIONNELLE

BIOPSIE PROSTATIQUE SOUS ECHOGRAPHIE

Fiche d'information

Votre médecin vous a proposé une biopsie prostatique.

Cet acte devra être pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser, à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen et pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin.

N'oubliez pas de vous munir des anciens examens. Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites dans cette fiche.

L'ÉCHOGRAPHIE N'UTILISE PAS LES RAYONS X

Cet examen indolore utilise des ultrasons et n'est pas irradiant.

Pour les intensités utilisées par cette technique, il n'a jamais été décrit de conséquences particulières pour l'homme.

Les renseignements apportés par cet examen sont très déterminants pour porter un diagnostic précis.

NATURE DE L'ACTE

L'examen qui vous est proposé a pour objectif de réaliser des prélèvements de votre prostate pour en faire une analyse au microscope. S'il en résulte un diagnostic de cancer, votre urologue vous expliquera les différentes possibilités de traitement. Une biopsie négative ne peut cependant pas exclure définitivement l'existence d'un cancer.

La biopsie consiste à prélever des fragments de prostate sous guidage échographique à l'aide d'une aiguille en passant à travers la paroi rectale. Ces fragments sont ensuite envoyés au laboratoire d'anatomopathologie pour analyse. L'inconfort lié

à la sonde d'échographie passant dans l'anus est modéré et supportable. Une anesthésie locale par ponction transrectale est réalisée afin de diminuer les douleurs. On peut également utiliser en complément un gaz anesthésiant léger. Cet examen ne nécessite pas d'anesthésie générale et il n'est pas nécessaire d'être à jeun.

Dans certains cas particuliers une anesthésie générale peut être nécessaire : intolérance psychique ou psychologique à l'acte, sténose anale, antécédent de chirurgie ou de pathologie ano-rectale.

HISTOIRE NATURELLE DE L'AFFECTION

Une anomalie de votre prostate a été détectée par le toucher rectal et/ou votre taux de PSA sanguin est considéré comme élevé. Une zone anormale de votre prostate a été détectée sur l'IRM prostatique que vous avez réalisée. Différentes affections de la prostate peuvent correspondre à ces anomalies.

L'examen au microscope du tissu prélevé est nécessaire pour établir un diagnostic exact. L'absence de diagnostic précis et donc de traitement adapté vous exposerait au risque de laisser évoluer une lésion dangereuse, éventuellement cancéreuse ou susceptible de le devenir.

DÉROULEMENT DE L'ACTE

Le radiologue introduit par l'anus la sonde d'échographie, protégée, lubrifiée et équipée d'un système de visée.

Le radiologue effectue alors l'anesthésie locale par voie transrectale puis les biopsies, 12 à 16 ponctions en général. L'aiguille est actionnée par un mécanisme de déclenchement qui produit un claquement sec qui peut vous surprendre la première fois, mais la piqûre elle-même est peu douloureuse.

Lorsque la série de ponctions est terminée, il vous est recommandé de rester allongé quelques minutes

encore, car se lever brutalement pourrait provoquer un malaise.

Le résultat des biopsies ne sera communiqué par le laboratoire à votre urologue qu'après un délai de 7 à 10 jours.

Vous devrez prendre un rendez-vous de consultation avec votre urologue au moins 2 semaines après les biopsies pour qu'il vous communique les résultats. Des saignements mineurs sont fréquents durant quelques jours dans les selles et dans les urines, et pendant plusieurs semaines dans le sperme.

BÉNÉFICES ESCOMPTÉS

L'examen qui vous est proposé est le moyen le plus simple de prélever des fragments de prostate et de permettre l'analyse du tissu prostatique.

RISQUES, INCIDENTS ET COMPLICATIONS

Les complications qui peuvent se produire dans les jours qui suivent les biopsies sont **l'infection de la prostate** (prostatite aiguë) et la **rétention urinaire** (impossibilité d'uriner). Ces complications sont rares (moins de 5% des cas) mais peuvent être graves si elles ne sont pas traitées en urgence de manière adaptée.

- L'infection de la prostate (prostatite aiguë)

Elle se manifeste par l'association de fièvre, de frissons et parfois d'envies urgentes d'uriner avec brûlures au moment de la miction. Dans ce cas, après la réalisation de prélèvements sanguins et urinaires, un traitement antibiotique adapté est nécessaire en urgence, sans attendre les résultats

des examens. En cas de traitement retardé ou non adapté, il existe un risque de septicémie et parfois de décès.

C'est pourquoi en cas d'apparition de ces symptômes d'infection, vous devez immédiatement contacter votre médecin traitant et votre urologue. Vous devez être hospitalisé en urgence

- La rétention d'urines

Elle se manifeste par l'impossibilité d'uriner, ou par des envies fréquentes et peu productives. Elle nécessite de mettre en place un drainage urinaire par sondage urinaire, pouvant être réalisé dans le service d'urgences médicales le plus proche de chez vous.

CONTRAINTES PRÉALABLES ET POSTÉRIEURES À L'ACTE

Contactez-nous:

- **En cas d'antécédent de prostatite dans les 3 mois ou de symptôme clinique d'infection urinaire** (fièvre, brûlures lors des mictions), car vous devez réaliser une analyse d'urines avant la biopsie.

- **Si vous prenez un traitement pour fluidifier le sang, type antiagrégant plaquettaire** (comme par exemple : aspirine, ASPEGIC®, clopidogrel, PLAVIX®, DUOPLAVIN®, ticlopidine, TICLID®, prasugrel EFIENT®,...) ou anticoagulant (comme par exemple un antivitamine K type PREVICAN®, SINTROM®, de l'héparine,...), car des précautions spécifiques doivent être prises avant la biopsie, par votre médecin et notre service, afin de diminuer le risque de saignements au minimum 10 jours avant l'examen.

- **En cas d'allergie au latex, à la lidocaïne, aux antiseptiques ou aux antibiotiques, notamment les quinolones.**

Préparation à l'examen

Une ordonnance vous est remise pour acheter en pharmacie différents produits permettant de préparer l'examen à votre domicile.

1. Un lavement intrarectal par NORMACOL vous est prescrit pour éviter la présence de selles dans le rectum, ce qui permet de diminuer l'inconfort de l'examen et le risque d'infections. Vous devez l'effectuer chez vous la veille et le matin de l'examen.

2. Après le lavement, vous devez prendre chez vous une **douche complète**, cheveux compris, à l'aide du savon doux.

3. Vous devez également prendre **un traitement antibiotique préventif** deux heures avant la biopsie (antibioprofylaxie). Ce traitement a pour but de réduire le risque d'infection urinaire après l'examen. Il s'agit le plus souvent de l'ofloxacine, un antibiotique de la famille des quinolones. En cas d'allergie ou d'intolérance à cette famille d'antibiotique, vous devrez prendre de la ceftriaxone, un antibiotique de la famille des lactamines qui vous sera alors administré dans notre service, par voie intraveineuse.

ASPECT FINANCIER

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle).

Cette fiche d'information vise à répondre aux questions que vous vous posez à propos de **la biopsie prostatique sous échographie**.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Je soussigné

Monsieur

Après avoir pris connaissance de la fiche d'information et obtenu toutes les informations que je souhaitais, je donne mon accord pour que soit réalisée **la biopsie prostatique sous échographie**.

Bordeaux le,

Signature

Groupe hospitalier Pellegrin

Tél. 05 56 79 55 99

sec.radio-interventionnelle.pel@chu-bordeaux.fr

